**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal**

**du vendredi 20 novembre 2020 à 18 heures**

Séance ouverte à 18 h 00.

Etaient présents :

Monsieur Denis HONORE, Maire, Président de séance

Mesdames Patricia ANAHORY SILVA, Sylviane DESGRAND, Marion FRAISSE, Danielle FRERE et Jessica MEYRAND-ROUILLER, Messieurs Florian ARNAUD, Maximilien CAVATA, Vincent CHENEVIER, Stéphane DESGLENE, Dominique DILIGENT et Thomas FOREL

Etaient absents excusés : Mesdames Gladys BONNET TREMOUILHAC et Blandine MONTERIMARD et Monsieur Clément PELISSIER.

Madame Sylviane DESGRAND est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l’examen des affaires inscrites à l’ordre du jour.

Affaire n°1 : **Convention de mise à disposition d’un local communal**

Le Maire informe de la mise en place d’une convention de mise à disposition d’un local pour la pétanque cançoise afin de soutenir l’association dans la poursuite de ses objectifs.

Le conseil approuve cette convention

Voté à l’unanimité

Affaire n°2 : **Demande de subvention concernant la toiture de l’école Louis Baldi**

Le Maire présente de projet concernant la réfection de la toiture de l’école (montant H.T. 14 175,64 €).

Le Conseil approuve le projet et charge le Maire de faire les démarches de demande de subvention auprès des financeurs dont DETR, PASS TERRITOIRES, REGION, FEDER, CAF et autres financeurs.

Voté à l’unanimité

Affaire n° 3 : **Remise gracieuse du loyer de « Douce Heure » suite au COVID 19**

Monsieur le Maire propose de soutenir le commerce local, il demande au conseil la remise gracieuse de loyer du mois de novembre pour un montant de 250 €.

le Conseil Municipal  APPROUVE cette remise.

Voté à l’unanimité

La séance est levée à 18 h 20.